



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE
SUPPORT TECHNIQUE DE LA SOLUTION
WEBKIOSK**

**DÉCISION N° DM-20-317
EN DATE DU 09 DECEMBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance et le support technique de la solution WebKiosk;

CONSIDÉRANT la proposition de la société AESIS de signer un contrat de maintenance et de support technique de la solution WebKiosk,

D É C I D E

DE SIGNER avec la société AESIS – 73 rue de Saint-Mandrier 83140 SIX FOURS LES PLAGES, représentée par sa gérant Monsieur Franck GOIRAND un contrat de maintenance et de support technique de la solution WebKiosk. La validité du contrat est à compter du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le contrat est reconductible de manière tacite 3 fois par période de un an pour se terminer le 31 décembre 2024.

Le montant annuel de ce contrat s'élève à 3648,00 euros HT (trois mille six cent quarante-huit euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201209-lmc1H7948H1-AR Date de réception en Préfecture : 09/12/2020 Date de Publication : 09/12/2020
